



LE CULTE DE LA SAINTE VIERGE A MARSEILLE

NOTRE-DAME DE LA GARDE

MONUMENTS ET CURIOSITÉS QUE L'ON TROUVAIT AUTREFOIS DANS LA CHAPELLE ET SUR LA COLLINE DE NOTRE-DAME DE LA GARDE

QUAND on sortait de la chapelle de Notre-Dame de la. Garde par la porte principale, on trouvait sous le pont-levis l'oratoire de saint Roch. Nous voyons, en effet dans une pièce du treize ventôse de l'an second de la République française, une et indivisible, que les citoyens Micoulin et Saint-Jean, l'un président et l'autre vice-président de la commission municipale de la commune de Marseille, après avoir fait l'inventaire des meubles et effets de la ci-devant église de Notre-Dame de la Garde, « descendirent sous le pont à la chapelle Saint-Roch, où ils trouvèrent encore 12 serviettes et 3 nappes. » Le majordome de Monseigneur de Belsunce nous avait révélé déjà l'existence de cette chapelle, -sans la nommer toutefois. « Monseigneur, lisons-nous dans le journal de l'Évêché de Marseille, est allé, le samedi 28 septembre 1720, et le dimanche 8 décembre de la même année, dire la messe à Notre-Dame de la Garde, à la chapelle d'en bas. » Cette chapelle d'en bas est évidemment l'oratoire de Saint-Roch.

Pourquoi l'illustre évêque ne monta-t-il pas jusqu'à l'église supérieure pour y célébrer la messe ? Le capitaine et les gardiens du fort s'étaient-ils enfermés dans la citadelle, avaient-ils interrompu toute communication avec le dehors pour échapper plus sûrement aux atteintes de l'épidémie terrible qui ravageait en ce moment la ville de Marseille ? Rien ne le prouve. Il nous paraît difficile d'admettre que la chapelle de Notre-Dame de la Garde pût être fermée à Monseigneur de Belsunce. Nous préférons croire que l'héroïque Prélat, venu à pied sur la colline pour détourner de son peuple, décimé par la peste, le juste courroux du Ciel, avait voulu unir dans sa dévotion Notre-Dame de la Garde et le Saint que le peuple chrétien se plaît à invoquer en de semblables calamités.

*

* *

Signalons enfin les quatre oratoires qui s'élevaient sur le bord du chemin pierreux conduisant à la chapelle. Monseigneur de Belsunce, écrivant à l'évêque de Toulon, nous apprend que, dans ses pèlerinages à Notre-Dame de la Garde, il s'est arrêté, selon l'usage, devant chacun de ces oratoires : « Je ne sais, dit-il, ce qu'on m'a fait faire à Notre-Dame de la Garde-, mais je n'y ai fait autre chose que d'y aller dire la messe, en priant la sainte Vierge à chaque station. » C'étaient, en effet, de vraies stations que nos pères avaient placées sur la sainte colline pour honorer les Allégresses de la Vierge. Au-dessus de ces petites tours carrées s'ouvrait une niche surmontée d'une croix et fermée par une grille de fer, d'un ouvrage remarquable, et dont les tiges se terminaient par une fleur de lis. Le fond de la niche était entièrement occupé par une grande peinture sur cuivre, entourée d'un modeste cadre de bois.

Le tableau rappelait le mystère auquel l'oratoire était dédié. Le premier représentait la Présentation de Marie au Temple, le second l'Annonciation, le troisième la Visitation et enfin le quatrième l'Assomption. Ces peintures n'ont rien de remarquable. Dans le tableau qui représente le mystère de l'Annonciation, l'archange Gabriel, tenant de la main gauche un lis, symbole d'innocence et de pureté, s'incline respectueusement devant la Vierge, à laquelle il montre de la main droite le Saint-Esprit qui apparaît sous la forme d'une colombe.

Ces oratoires, détruits pendant les tours de la grande tourmente révolutionnaire, furent réédifiés au commencement de l'année 1817. Deux sont encore debout, à la place même où les avaient élevés nos pères. Le premier et le quatrième ont de nouveau disparu, sans qu'on ait indiqué, même par une pierre commémorative, l'endroit occupé autrefois par ces stations pieuses. L'oratoire de la Présentation était situé non loin du petit pavillon qui sert actuellement de reposoir. Celui de l'Assomption, démoli depuis douze ans à peine, s'élevait devant la chapelle provisoire, transformée aujourd'hui en caserne. Dans les deux stations qui nous ont été conservées, on peut voir encore les peintures sur cuivre dont nous avons parlé. Les deux autres tableaux ont été placés dans une des casemates du fort, à côté du haut relief, représentant la mort de la sainte Vierge que nous avons essayé de décrire dans notre précédent article.

*

* *

S'il fallait en croire une tradition populaire, ces oratoires auraient une origine miraculeuse. On sait, nous devons en parler plus longuement dans un autre chapitre, que, dès les temps les plus anciens, chaque année, à l'occasion de la Fête-Dieu, nos pères avaient coutume de descendre et de porter processionnellement dans les rues de notre cité la statue d'argent de Notre-Dame de la Garde, qu'ils ramenaient ensuite en triomphe sur la sainte colline. Jusque vers le milieu du dix-huitième siècle l'image vénérée de Marie, descendue le matin dans notre ville, était remontée, dès le soir, dans son sanctuaire. *« Le peuple croît par tradition lisons-nous dans l'almanach de Grosson de 1777, que la pluie ayant anciennement empêché de rapporter la statue dans sa chapelle, elle se trouva miraculeusement transportée dans la nuit, et que les oratoires qu'on rencontre sur le chemin de la forteresse furent bâtis, en mémoire de cet événement, aux mêmes endroits où les anges s'étoient reposés et avoient laissé leurs traces. La vérité est que ces oratoires ont été construits pour la commodité de ceux qui alloient autrefois en pèlerinage à cette église et qui s'arrêtaient à certaines distances pour réciter les prières des stations.*

Lardier, dans ses Prisons d'état, ouvrage plein de fiel et de haine, qui fourmille d'erreurs et d'inexactitudes, où sont cités tout au long des documents inventés de toute pièce, a pris sujet de cette tradition populaire pour railler, en un langage qui voudrait être spirituel et qui n'est que grossier, quand il n'est point odieux, la dévotion des Marseillais à Notre-Dame de la Garde. Nous estimons que la foi et la croyance pieuse de tout un peuple n'ont point besoin d'être défendues contre les moqueries intéressées de quelques esprits sceptiques et mal faits. Sans doute, nous ne faisons point difficulté d'avouer que nous n'avons découvert, quant à présent, aucun fondement sur lequel, puisse s'appuyer la croyance attribuée à nos pères, et nous tiendrons, jusqu'à un plus ample informé, le fait merveilleux rapporté par Grosson pour une pure légende. Mais la légende est-elle donc si ridicule, et l'histoire de l'église n'offre-t-elle pas, à chaque page, des faits très-authentiques et non moins merveilleux ?

Pour nous, nous ne voulons retenir de ce qui, précède qu'une chose, c'est que les oratoires, dont nous ne saurions préciser exactement l'origine, remontent assurément à des temps très reculés.

L'abbé Joseph BÉLEAU.

Lécho de Notre Dame de la Garde – 4 février 1883 N° 63